



VIS INFOS n° 24



La vie de notre village

Vis-en-Artois



Rétrospective de l'année 2023



Inauguration des écoles après rénovation énergétique et création d'une salle périscolaire le 31 mars 2023.



En présence de Monsieur Jacques BILLANT, Préfet du Pas de Calais.

LE MOT DU MAIRE

Chères Vissoises, chers Vissois,

Bien souvent nous affirmons que les années se suivent et ne se ressemblent pas.

Cependant, je me dois d'ouvrir mon propos sur un événement dramatique qui malheureusement se répète : Presque trois ans après le meurtre de Samuel PATY, le professeur de Français Dominique BERNARD a été tué lors d'un attentat terroriste dans l'enceinte de la cité scolaire GAMBETTA à Arras le 13 octobre 2023. Nous avons une pensée affectueuse pour toute sa famille.



L'environnement mondial n'est guère plus rassurant : l'Ukraine toujours en guerre avec la Russie, les tensions entre la Chine et les pays émergents, le conflit Israëlo – Palestinien.

La météo de 2023 a confirmé le dérèglement climatique ; l'année a débuté par un épisode de sécheresse hivernale inédite ; le mois de février le plus sec dans le Nord Pas de Calais depuis 37 ans ! Après la sécheresse hivernale, le printemps 2023 a fait ressortir les parapluies ! Des cumuls records en mars, avril, et durant la première quinzaine de mai. Ensuite, deux épisodes caniculaires, non pas en juillet et en août au cœur de l'été, mais en juin et septembre. Puis, des épisodes tempétueux accompagnés de précipitations exceptionnelles vont durablement marquer le mois de novembre. Notamment à cause des crues et inondations à répétition et dévastatrices, près de 400 communes du Nord et du Pas de Calais ont été classées en état de catastrophe naturelle. Espérons que les mesures prises lors de la Cop 28 permettront d'atténuer ce phénomène de réchauffement climatique.

Au niveau communal, l'année 2023 a vu le début des gros travaux d'assainissement collectif et de rénovation des canalisations d'eau potable sous la maîtrise d'ouvrage de « NOREADE ». Ces travaux réalisés par l'entreprise BALESTRA ont porté principalement dans les rues André Mercier, de Boiry et de l'Offusée.

L'année fut également riche en visites préfectorales. Notre commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Jacques BILLANT, Préfet du Pas de Calais, lors de l'inauguration des écoles après leur rénovation énergétique et la création d'une salle périscolaire. Et le 2 septembre, nous avons accueilli Monsieur Christophe MARX, Sous-Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture du Pas de Calais, lors de l'inauguration du mémorial des 350 soldats Canadiens morts lors de la libération de notre commune en 1918. Ces visites officielles marquent la reconnaissance et l'encouragement de l'Etat au travail accompli par la municipalité dans de nombreux domaines, propices à notre développement et au bien-être de tous.

Au-delà de la continuité des travaux d'assainissement et de réseau d'eau, 2024 verra la poursuite des études portant sur de nombreux projets d'envergures : Aménagement du centre bourg, micro-crèche, nouvelle brigade de gendarmerie dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes de ce bulletin.

Vissoises et Vissois, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal, je vous souhaite une très belle année 2024.

Christian THIÉVET

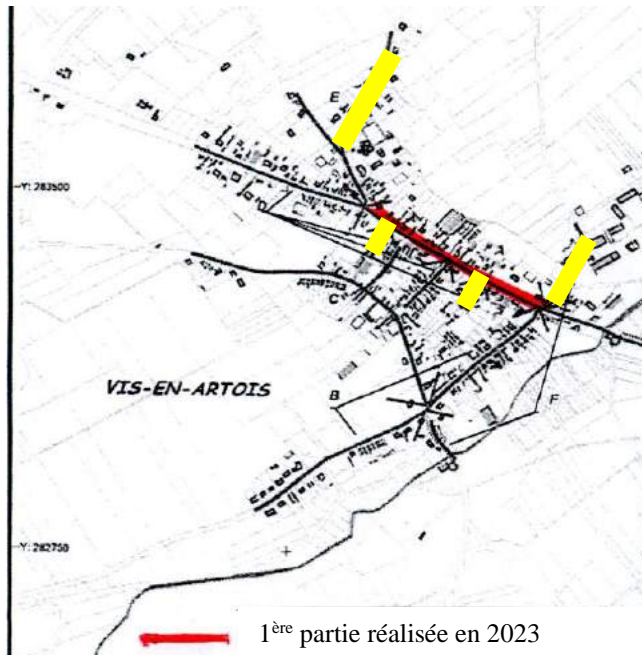


SOMMAIRE

LES PROJETS.....	4
LES FINANCES	7
LES REALISATIONS	8
SIVU DU RPI	19
L'ECOLE.....	20
LE CENTRE DE LOISIRS.....	24
LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	28
LA BIBLIOTHEQUE.....	28
LA GENDARMERIE.....	29
VIE PRATIQUE.....	33
LES INFORMATIONS DIVERSES	38
LES NAISSANCES – MARIAGES – BIENVENUE - DECES.....	42
FELICITATIONS – REMERCIEMENTS	44
LA PAGE HISTORIQUE.....	45
LES COMMEMORATIONS.....	50
LES MANIFESTATIONS ORGANISEES DANS LA COMMUNE.....	61
LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024	76

PROJETS

◆ Travaux d'assainissement et d'eau potable



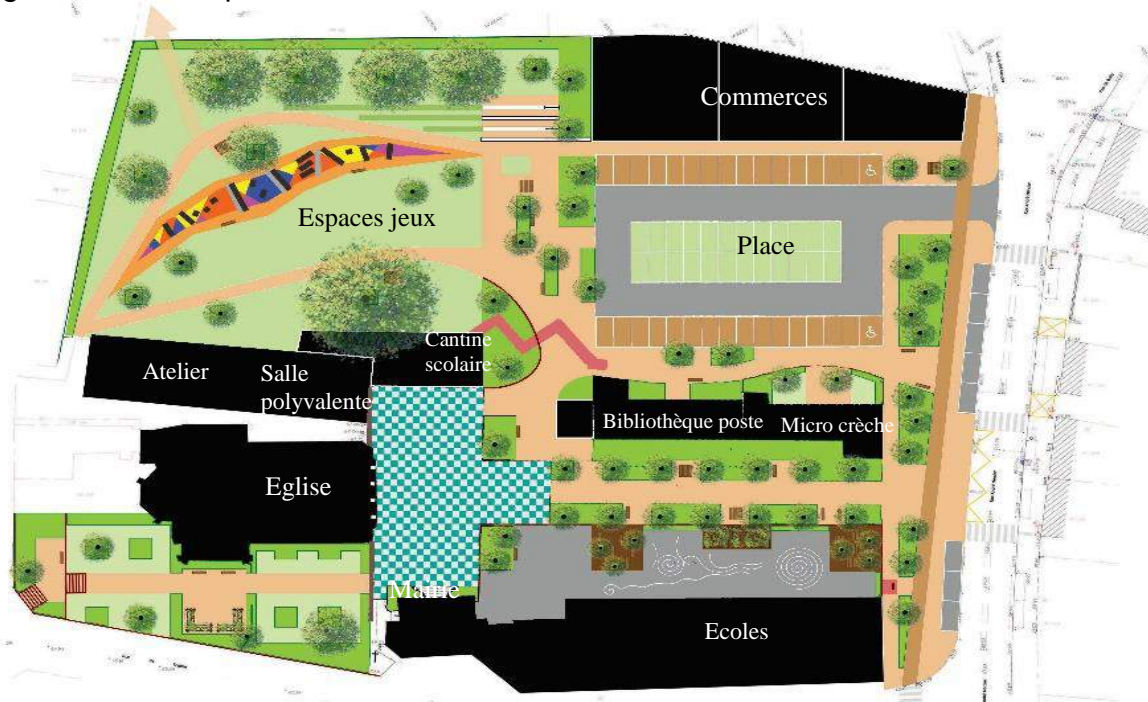
En 2024, Ces travaux concernent les Rues de Boiry à partir du calvaire, la Rue Neuve, la Place Jules Viseur et la Rue de Rémy uniquement pour l'eau potable.

1^{ère} partie réalisée en 2023

2^{ème} partie à réaliser en 2024

◆ Projet d'aménagement du centre bourg

Sous la maîtrise d'œuvre de Monsieur Christophe LABORDE, architecte paysagiste, diverses propositions d'aménagement sont en cours (dont celle présentée ci-dessous). Les quelques points essentiels du projet sont la création d'une véritable place comportant de nombreux parkings, entourée de bâtiments (micro-crèche, commerces...), la création d'une cantine scolaire attenante à la salle polyvalente. Cette dernière pourrait s'ouvrir sur un parc urbain avec divers aménagements de jeux. La Place Jules Viseur serait piétonne, végétalisée ainsi que la cour des écoles



◆ **Projet de micro-crèche**

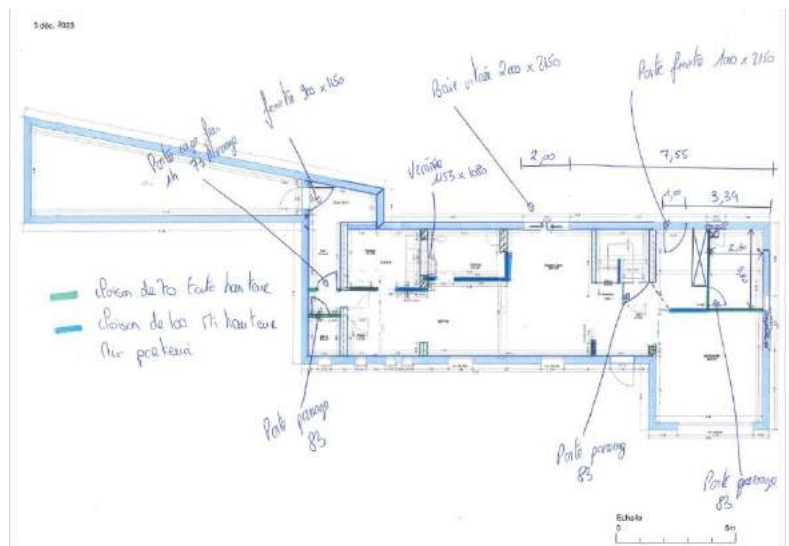
Le projet prévoit la réorganisation intérieure de l'ancien logement de fonction de la poste avec une entrée principale face à la future grande place envisagée.

La date prévisionnelle d'ouverture est fixée pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

Le projet est porté par la société « Île aux bambins »

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact via les coordonnées ci-dessous.

ile.aux.bambins62@gmail.com



◆ **Projet de construction d'une nouvelle brigade de gendarmerie**

Sous l'impulsion du Général TAVART et avec les services des affaires immobilières de la gendarmerie, le programme est bien établi. Il prévoit la construction de bâtiments administratifs et environ 20 logements. Il convient maintenant de prévoir l'acquisition d'un terrain d'environ 1 hectare le long de l'axe principal Arras-Cambrai en adéquation avec les règles d'urbanisme et tout particulièrement celles du futur PLUI intégrant la nouvelle loi Zéro artificialisation.



◆ **Projet de renouvellement des éoliennes du parc existant**

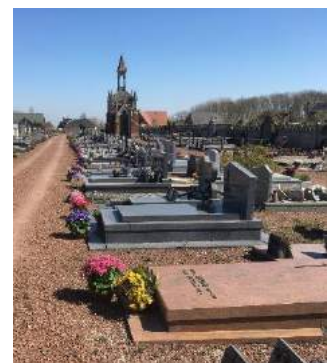
La société WEB projette de renouveler les éoliennes du parc existant qui s'inscrit dans la zone de développement des énergies renouvelables. Le projet consisterait en l'installation de machines plus importantes et plus performantes, permettant d'en réduire le nombre avec un effacement de celles plus proches du village.



◆ **Fin de la procédure de la reprise des tombes abandonnées**

La procédure de reprise des concessions abandonnées engagée depuis plus de 3 ans, arrive à échéance.

Un dernier constat est programmé début février. A l'issue, une liste définitive des tombes en constat d'abandon sera affichée 1 mois au cimetière et la mairie. A la suite, une délibération du conseil municipal et un arrêté valideront officiellement la reprise des concessions par la commune.



◆ Mise en service d'un nouveau carrefour à feux tricolores

La mise en service des feux au carrefour des rues André Mercier, de Chérisy et de Rémy sera effective prochainement et dès que les peintures de marquage au sol seront réalisées.



◆ Renouvellement du système de vidéo protection

Dans le cadre du contrat de maintenance avec la société LEASE PROTECT, l'intégralité du système de vidéo-protection sera renouvelée et le nombre de caméras actuellement de 13 sera porté à 16 afin de renforcer la sécurité des biens et des personnes sur l'ensemble de la commune.

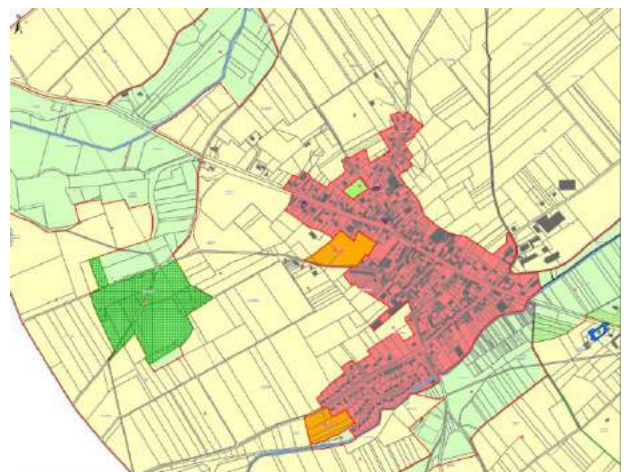


◆ Elaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuit. Durant l'année 2023, une exposition sur le diagnostic du territoire s'est déroulée de novembre 2022 à mai 2023. Elle s'est déplacée dans plusieurs communes. Elle a permis aux habitants du territoire de prendre connaissance des forces et faiblesses du territoire, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux : Où habitons nous ? Où consommons nous ? comment nous nous déplaçons ? Quels sont nos espaces récréatifs ? Le diagnostic est une étape de la démarche de projet. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable a été débattu en conseil communautaire en décembre 2022 et dans chaque conseil municipal au cours du 1^{er} trimestre 2023. Ce document présente les objectifs à atteindre pour permettre de satisfaire aux évolutions et aux nouvelles attentes de la société dans les domaines de l'habitat, de l'économie, des paysages, des risques, ...

Nous avons ensuite réfléchi au zonage c'est-à-dire les zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Nous travaillerons en 2024 sur les règles au sein de chaque zone : ce que l'on peut construire et comment. Puis s'en suivront une consultation de différentes personnes publiques associées, comme les services de l'Etat, la Chambre d'Agriculture, la Région, le Département, ... et, l'enquête publique afin d'aboutir à une approbation d'ici fin 2024.

Pour suivre l'évolution de la démarche, vous pouvez aller sur la page PLUi du site internet de la Communauté de Communes. La concertation a lieu tout au long de la procédure. Des registres sont mis à disposition dans toutes les communes et au service planification (annexe de la Communauté de Communes à Vitry en Artois). Vous pouvez faire part également de vos remarques à l'adresse planification@cc-osartis.com



LES FINANCES



Chaque année, les événements économiques sont plus nombreux, plus rapides. Nous ne pouvons pas les ignorer. Ils sont mondiaux, nationaux, régionaux et locaux.

Les années 2020 et 2021 ont été dominées en grande partie par l'épidémie de Covid et les réponses sanitaires et budgétaires, avec en cascade, des conséquences sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

2022 a été l'année de la crise énergétique, de la guerre en Ukraine et du retour de l'inflation. Les principales conséquences sur la croissance étaient dues à la crise énergétique, les tensions géopolitiques et les difficultés d'approvisionnement.

En 2023, les effets de diffusion du choc énergie sur l'économie se sont poursuivis. Les ménages et les entreprises sont impactés par la hausse de 15 % des prix des tarifs réglementés du gaz et de 25 % de ceux de l'électricité ainsi que la hausse des prix de l'énergie dans le cadre des renouvellements de contrats.

Le commerce extérieur reste un des points noirs de l'économie française. Malgré un net redressement après le déficit commercial historique de 164 milliards d'euros enregistré en 2022, l'année 2023 sera encore un mauvais millésime avec un solde négatif proche de 105 milliards d'euros.

Pour la commune de Vis en Artois nous avons maintenu notre capacité d'autofinancement. La municipalité souhaite continuer à conduire les projets en cours, en améliorant le bien-vivre des Vissoises et Vissois, sans solliciter plus la part des contribuables.

A propos de la taxe foncière, vous avez eu la désagréable surprise de constater l'augmentation. La fiscalité de Vis en Artois n'a pas subi de hausse, le taux étant le même depuis de nombreuses années. Nous voulons ainsi protéger votre pouvoir d'achat.

Votre taxe foncière a augmenté pour 2 raisons :

- L'augmentation des bases fiscales (7.1%) décidée et fixée par et pour l'état.
- L'augmentation de la part de la Communauté de Communes Osartis - Marquion (0,37%).
- L'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères (4%), taxe dépendante et au profit de la Communauté de Communes Osartis - Marquion.

Pour l'ensemble des finances de notre village, nous avons contenu les dépenses (baisse de 3%) par des économies ainsi que des modifications techniques.

Nous avons terminé la rénovation de l'école. L'ensemble des travaux (350 032€) sont couverts par des subventions à hauteur de 80%, un effort important qui visait l'isolation et la consommation d'énergie.

Les relevés de consommation électrique sur les 6 premiers mois de 2023, comparés à la même période de 2022 donnent une baisse de consommation de 133 KWH (- 5 %). Cependant, nous enregistrons une augmentation du montant globale de la facture d'électricité dû à la hausse du prix du KWH (+19 %).

Dans le même esprit, l'éclairage public, qui représente une part importante dans notre consommation électrique communale (plus de 8% des dépenses communales avant travaux) a été l'objet de test en éteignant celui-ci chaque nuit de minuit à 5 H (hormis les rues en travaux d'assainissement). Sur 8 mois, à période constante, nous avons économisé 1 673€ soit 31% sur la facture. Depuis, nous modifions l'éclairage existant en LED qui diminue d'intensité la nuit pour assurer, à la fois une économie et un confort à la mobilité nocturne (restant allumé toute la nuit).

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 33% par la fédération départementale de l'énergie (FDE).

LES REALISATIONS

❖ TRAVAUX SUR L'ESPACE PUBLIC

❖ VOIRIE

- Travaux d'assainissement et réseau d'eau



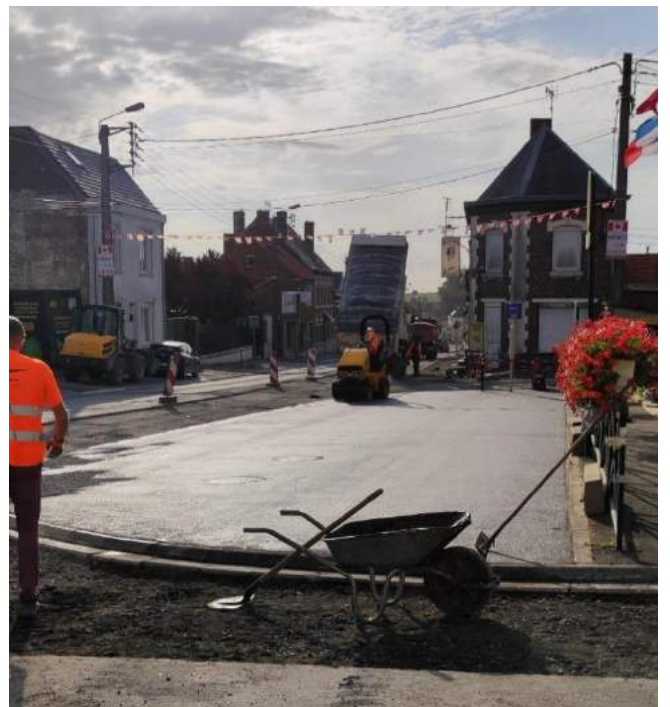
Une réunion d'information avant le début des travaux s'est tenue à la salle polyvalente pour les habitants des rues concernées.

Les représentants du Maître d'ouvrage « Noréade » et de l'entreprise BALESTRA ont présenté les travaux et répondu aux diverses questions des riverains.





Les travaux d'assainissement et de pose d'une nouvelle canalisation d'eau ont débuté en bas de la Rue André Mercier et se sont poursuivis en remontant jusque l'intersection de la rue de Boiry.



La Place du 38^{ème} bataillon de la Force Expéditionnaire Canadienne a été entièrement rénovée après la réalisation d'un important « regard » technique.



Réfection des enrobés sur une demi-chaussée de la Rue André Mercier et des trottoirs.



Les travaux se sont poursuivis Route de Boiry dans sa première partie jusqu'au calvaire.



L'effondrement d'une cavité, probablement dû aux ouvrages de protection de la guerre 14-18, a nécessité l'arrêt du chantier pendant un mois environ, de façon à réaliser des sondages sur toute la zone de travaux projetée. A la suite, un protocole de sécurité a été établi, permettant la reprise des travaux.

- **Espaces verts**

- ♦ **Entretien des espaces verts**



La tonte, le taillage, l'engazonnement sont réalisés par les employés communaux : Eric et Benoît.

- ♦ **Fleurissement des différents massifs**



❖ SECURITE DE L'ESPACE PUBLIC

❖ LES BATIMENTS

▪ Entretien des bâtiments

♦ ECOLE



Préau de la salle périscolaire : réfection de la charpente.



Travaux sur les abat-sons du clocheton de l'école.



Réfection des marquages au sol dans la cour des écoles.



Nettoyage des façades de l'école, après les travaux.



Pose du panneau indicateur de la nouvelle salle périscolaire.



Coulage des couvre pilasses de la cour des écoles dans nos ateliers.



Nettoyage des combles des écoles



Pose par nos agents communaux d'une nouvelle couverture des bâtiments annexes à l'école.



Nouvelle étanchéité de la terrasse, bâtiment entre la mairie et l'école.

■ **EGLISE**



Nettoyage des chéneaux de l'Eglise.

■ **LOGEMENTS LOCATIFS**



Changement du chauffe-eau par Eric du service technique.



Rénovation du logement 1Place Jules Viseur avant remise en location.

▪ RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC



Changement de toutes les lanternes de la Rue André Mercier en LED

▪ Vidéo protection



Pose de nouvelles caméras de vidéo protection.

▪ Environnement



Fin du remblaiement de l'ancienne carrière de sable aux sablons par l'entreprise GUINTOLI. Le site va être planté d'arbres de haute-tige.

▪ Feux tricolores



Début des travaux pour l'installation de feux au carrefour des Rues André Mercier, de Rémy et de Chérisy



SIVU DU RPI SENSEE-COJEUL

Madame, Monsieur,

Elu Président du SIVU le 27 avril suite à la démission de mon prédécesseur, je suis accompagné dans cette tâche par Mme Muriel DUFAY, 1^{ère} adjointe à Rémy et M. Julien LETERME, conseiller municipal à Vis en Artois, tous deux vice-présidents, ainsi que des délégués des communes composant le SIVU. (**S**yndicat **I**ntercommunal à **V**ocation **U**nique composé des communes de Boiry Notre Dame, Eterpigny, Hamblain les Prés, Haucourt, Rémy, Vis en Artois)

Mme PLANQUE, secrétaire de mairie à Haucourt a accepté de reprendre la place laissée vacante suite au départ de l'ancienne secrétaire.

Les compétences du SIVU sont multiples : cantine, garderie, gestion du personnel, accompagnement des enfants dans les transports scolaires, prise en charge des entrées et du transport à la piscine, fournitures scolaires destinées à l'enseignement, fourniture et maintenance des tableaux numériques...

La tâche d'en reprendre la gestion ne fût pas simple mais j'ai pu compter sur le soutien des délégués des communes et de l'ensemble du personnel qui n'a pas hésité à s'impliquer afin de rendre le meilleur service aux enfants.

Je tiens à remercier les parents d'élèves pour leur compréhension. En effet, certains changements (transfert de la cantine et de la garderie de Boiry Notre Dame à Haucourt) ont perturbé les habitudes mais tout est maintenant rodé et fonctionne correctement. Nous avons d'ailleurs constaté une augmentation non négligeable de la fréquentation.

Je tiens aussi à remercier la Région Hauts de France qui en mettant un bus supplémentaire pour la cantine nous a permis d'assurer la continuité du service.

Pour simplifier le système de réservation et de facturation de la cantine-garderie, un nouveau logiciel va être mis en place prochainement ainsi que l'application Panneau Pocket qui facilitera la communication des informations aux parents. (Le guide d'utilisation vous parviendra prochainement)

Enfin, permettez-moi, Madame Monsieur, au nom des délégués et du personnel du SIVU, de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite à vous-même et aussi à vos enfants qui sont l'avenir de nos communes.

Respectueusement, Philippe DUBUS, Président du SIVU

LES ECOLES



L'année 2023 vient de se terminer et avec elle une partie de la nouvelle année scolaire 2023/2024. Notre RPI composé de 6 communes, de 5 établissements scolaires et 8 classes regroupe cette année 193 élèves et 10 enseignants.

L'année scolaire est une période cruciale pour les élèves, les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative. Elle a été marquée par de nombreux événements, activités pédagogiques, projets, évaluations et moments forts qui contribuent à façonner l'expérience éducative des élèves. Parmi tout cela, parmi toutes les destinations de nos classes, nous pouvons remarquer les sorties pédagogiques « nature » en ferme pédagogique du « Savoir Vert » à Auchy les Orchies, au Musée ARKEOS de Douai, les sorties éducatives, ludiques et d'orientation au Parc Jacques Vernier de Douai et à Loisparc situé à Aubigny au bac.

Cette année 2023 s'est terminée avec notre traditionnel « Marché de Noël », moment de convivialité, de joie et de partage grâce à l'aide de nombreux parents d'élèves. Toutes ces sorties et activités viennent ponctuer l'année scolaire au cours de laquelle les élèves sont exposés à un large éventail de matières et de disciplines. Les enseignants consacrent une grande partie de l'année scolaire à la planification et à la mise en œuvre de programmes pédagogiques, à la préparation de cours, à l'évaluation des élèves et à la communication avec les parents. Ils cherchent à inspirer, à motiver et à guider les élèves dans leur apprentissage, en s'efforçant de créer un environnement d'apprentissage stimulant et inclusif.

Parallèlement, l'année scolaire est jalonnée d'événements importants tels que les examens, les évaluations standardisées, les réunions de parents, les conseils de classe, les sorties éducatives et les spectacles. Ces moments contribuent à rythmer l'année scolaire et à marquer les progrès et les accomplissements des élèves.

Enfin, l'année scolaire est également l'occasion pour les établissements scolaires de réfléchir à leur fonctionnement, d'identifier les points forts et les domaines à améliorer, et de planifier des actions pour l'avenir dans le cadre des Evaluations d'école. C'est un moment propice pour évaluer les pratiques pédagogiques, les politiques éducatives et les besoins des élèves, afin de garantir une expérience éducative de qualité pour tous. Tout cela ne peut se faire qu'en concertation avec les Elus, les familles et l'équipe éducative. Pour cela, il est nécessaire de prendre conscience du rôle de chacun et de chacune à son niveau. Nous remarquerons, notamment, en 2023 la rénovation énergétique et l'agrandissement de l'école maternelle de Vis en Artois plus adaptée maintenant à l'accueil de nos très jeunes générations dans d'excellentes conditions d'apprentissage.

En somme, une fois de plus, l'année 2023 fût une période intense et riche en expériences qui ont contribué de manière significative au développement personnel et social des élèves de nos communes.

Alain PLACE Responsable RPI « Sensée-Cojeul » Directeur Ecole de BOIRY NOTRE DAME

Quelques rétrospectives de l'année 2023



La galette des Rois



Le carnaval



Répétition du chant d'accueil lors de l'inauguration des écoles à la salle polyvalente par les élèves de la classe de Madame LOURDAUX avec Damien NISON au piano.



Chasse aux œufs



Sortie au centre équestre en juin 2023



*Rentrée des TPS/PS et GS des classes
De Mme RENGARD et Mme LOURDAUX*

*L'arrêt de bus déplacé rue du 19 mars à
cause des travaux d'assainissement.*



Sport dans la nouvelle salle de motricité (périscolaire)



Matinée festive avec les grands de Madame LOURDAUX et les TPS/PS de Madame BENOÎT (remplaçante de Mme RENGARD) avec un petit goûter de Noël.



A l'entretien des bâtiments communaux et tout particulièrement des écoles, Mme Delphine DRODE, remplace Mme Evelyne BOURBON qui a fait valoir ses droits à la retraite.

LE CENTRE DE LOISIRS



Le centre de loisirs a ouvert ses portes du 10 juillet au 28 juillet 2023 dans la salle polyvalente et la salle périscolaire.

La Directrice, Madame Laurence PETIT, les animatrices et animateurs ont accueilli les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 et proposé de nombreuses activités, (jeux, sorties et spectacles).

Pour les parents qui travaillent, une garderie a été mise en place de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30. Les enfants ont eu également la possibilité de manger sur place le midi, le repas fourni par leur famille.

29 enfants par semaine ont été accueillis, entourés d'une équipe pédagogique :

- 1 Directrice BAFD,
- 3 Animateurs BAFA
- 1 Animatrice BAFA stagiaire
- 5 Stagiaires en découverte Animation.

Au programme !

Grands jeux, Activités manuelles, Piscine, Run express à Cagnicourt, fêtes, Journée accrobranche, Biathlon et Adventure Game au Cit'Loisirs ARRAS, Veillées surprises, Challenge et Escape Game MPF, Prévention Symevad, Bellewaerde, Loto Festifs, Olympiades avec Pulse9, etc. ...



Activités Manuelles



Jeux dans la cour de l'école



Accrobranche



Adventure Game et Biathlon



Challenge et Espace Game mobile avec la maison des protections des Familles anciennement BPDJ.



Journée Run Express à CAGNICOURT



Dépôt au monument aux morts d'une gerbe confectionnée par les enfants.





Aquatis Village



Veillée à Cagnicourt



Loto festif



Journée à Bellewaerde





A l'année prochaine !

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RAM a proposé des animations à la salle périscolaire. Ces animations ont accueilli les assistantes maternelles, des parents et des enfants du secteur de VIS EN ARTOIS.

Contacts : Frédérique Poiteau - Responsable du RAM et animatrice
03.21.60.68.70 / 06.31 88 61 88

Permanence accueil uniquement sur rendez-vous

Liste des assistantes maternelles agréées sur la commune

M. LEFEBVRE Jean-Marie

6 résidence du Limousin

06.12.54.08.38

LA BIBLIOTHEQUE

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent une très belle année pleine de surprises et de lectures.



L'année 2023 s'est terminée comme les précédentes, toujours dans le but de vous faire rêver, voyager.

En 2024, la bibliothèque sera gratuite pour les habitants de la commune. Vous pourrez emprunter des livres, revues pour plusieurs semaines.

La bibliothèque possède beaucoup de livres pour les enfants de tous âges, et nous remercions Mme Lourdaux pour sa fidélité et les enfants qui continuent de trouver leur bonheur dans les livres proposés.

Il y a aussi comme chaque année des nouveautés pour les adultes, n'hésitez pas à venir les consulter et les emprunter.

Nous restons toujours à l'écoute pour satisfaire les désirs de chacun.

Béatrice, Martine, Ghislaine vous remercient et vous attendent toujours plus nombreux à la bibliothèque Maurice DRUON.

Rappel des horaires :

**Le mardi soir 19h15 à 19h45 et le mercredi de 11h à 12h.
Il est possible aussi d'ouvrir sur rendez-vous.**



Arbre de Noël littéraire

GENDARMERIE



Au nom de l'ensemble des militaires de la communauté de brigades de Vis-en-Artois je vous présente nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

En cette année placée sous le signe du sport, nous vous souhaitons une forme olympique !

2023 a été une année empreinte de changement, de nombreuses affectations et mutations ont amené à un rajeunissement des effectifs de la Communauté de Brigades de Vis-en-Artois. Ce qui est à mon sens autant un challenge qu'un véritable bénéfice car bien guidés, nos jeunes gendarmes sauront mettre à profit leur hardiesse pour conserver la belle dynamique de l'unité.

Malgré ces changements nous avons su faire face à des sollicitations qui ont présentées cette année une légère baisse mais qui n'en restent pas moins nombreuses. Des interventions qui auront tantôt fait appel à la fibre sociale de nos militaires, pour venir en aide aux victimes, tantôt nécessité du courage et la maîtrise de la force pour rétablir un climat de sécurité.

À propos de la brigade implantée sur la commune de Vis-en-Artois, elle est dite "Brigade chef-lieu", ce qui signifie qu'elle est le lieu de commandement de la communauté de brigades (COB). Ainsi nous retrouvons au sein de cette COB les brigades de proximité (BP) de Croisilles et de Marquion.

La circonscription de ces trois entités couvre 65 communes.

Pour assurer les missions confiées à la Gendarmerie ce sont 32 militaires, répartis dans les trois brigades, qui sont en poste.

La brigade de Vis-en-Artois est ouverte 7 jours sur 7 tout au long de l'année.

Les horaires d'ouverture sont :

08h00 – 12h00 - 14h00 – 18h00 du lundi au samedi

09h00 – 12h00 – 15h00 – 18h00 pour les dimanches et jours fériés.



En dehors de ces horaires, vous pourrez toujours faire usage de l'interphone pour être orienté vers un centre d'appel de la Gendarmerie situé à Arras.

En cas d'urgence avérée, vous serez mis en relation avec un gendarme de permanence. À l'inverse, si votre demande n'a pas de caractère d'urgence, vous serez invité à revenir durant les heures d'ouverture.

Pour toute demande urgente d'intervention, nous vous rappelons qu'il est plus efficace de composer le **17** ou **112** que de composer le numéro à 10 chiffres de la brigade.

Précisions sur votre brigade de gendarmerie :

Le lieutenant PILATO commande la communauté de brigades depuis le mois d'août 2022.

La brigade de Vis-en-Artois est commandée par le Major PRUVOST.

Comme chaque année, 2023 a vu des mouvements au sein de l'unité. Les militaires qui ont été mutés vers une autre unité :

- Pour Vis en Artois :

L'adjudant-chef FONTAINE, qui profite désormais de sa retraite

Le maréchal des logis-chef PÉZARD, affecté en Bretagne

Le maréchal des logis MAYEUX, qui vient de réussir le concours de sous-officier et rejoint l'École de sous-officier de Tulle

Le gendarme adjoint FUZERET, affecté dans le Sud-Ouest d'où il est originaire

- Pour Croisilles :

Le gendarme MONIER affecté à la COB d'Isbergues

- Pour Marquion :

Le gendarme DESFONTAINES qui a réussi les tests de plongeur et est désormais affecté à la Brigade fluviale de Douai

En 2023 nous avons accueilli au sein de la COB :

L'adjudant DESTAILLEURS, le maréchal des logis chef JOCAILLE, le gendarme CUISINIER, le gendarme LAURENÇO, le gendarme NAVARRO et le brigadier HAMAISIA.

Nos équipes poursuivront cette année encore l'effort pour rester au contact de la population, au travers des nombreux élus de notre secteur. Ils sont un véritable soutien et participent grandement à notre connaissance fine du terrain et de la population. Nous les en remercions.

La proximité entre la Gendarmerie de Vis-en-Artois, Monsieur le Maire et son conseil municipal est un bel exemple de l'intérêt de notre partenariat. Les rencontres régulières assurent un traitement rapide des sollicitations, qu'elles proviennent de la Gendarmerie ou des personnels engagés de la commune.

Malgré une fin d'année particulièrement dense en terme d'atteintes aux biens, vol à la roulotte, vol de véhicules, cambriolage, il est bon de noter que la commune de Vis-en-Artois fait partie des communes qui ont été plus épargnées.

La commune de Vis-en-Artois reste cette année encore un village où la délinquance est très modérée.

Pour la seconde année consécutive, la quasi-totalité de nos critères de surveillances présentent une évolution favorable, nous avons constaté moins de faits sur la commune en 2023 qu'en 2022.

Nous poursuivrons notre politique de présence sur le terrain et auprès des élus pour que cette dynamique perdure.

Nous souhaitons profiter de cette tribune pour vous informer de la généralisation de notre nouvelle application :

Ma sécurité

Téléchargeable gratuitement par tous et sur n'importe quel téléphone, (Androïd ou IOS), elle permet d'obtenir des informations pratiques sur la vie dans votre secteur, voire d'être alerté lorsque nous constatons des phénomènes de délinquance. C'est une source d'information fiable, puisque la Gendarmerie est la seule à publier des articles. Elle vous permet de garder le contact avec nos services, où que vous soyez en France par le biais d'un Tchat avec un gendarme de la brigade numérique.

Vous y trouverez également de nombreux conseils pour vous orienter en cas de conflit ou différend.

Je remercie Monsieur THIEVET, maire de Vis-en-Artois de nous réserver ces pages dans le bulletin annuel de la commune.

Le Lieutenant PILATO Damien



Le Lieutenant PILATO, Commandant de la Communauté de Brigades de VIS EN ARTOIS, a planifié et dirigé l'ensemble des mesures de sécurité lors des cérémonies commémoratives du 2 septembre 2023 à VIS EN ARTOIS, DURY et ETAING.



Le 6 avril 2023 à la salle polyvalente. Lors de l'inspection de la brigade, le Commandant de la compagnie d'Arras, le Chef d'Escadron Sébastien DELAGE, a présenté auprès des Maires les diverses actions réalisées de l'année et apportées diverses informations relatives à la sécurité des biens et personnes.

LES ACCIDENTS SUR LA COMMUNE



*Accident 06/07/2023
Rue André Mercier*



*Sortie de route d'un Quad
Résidence de la Petite Sensée*



Accident 03/12/2023 Rue de Rémy



*Dépôt sauvage Chemin des Processions
(VIS/CHERISY)*



*Découverte d'un obus et d'une bombe au
Cojeul de Vis en Artois le 07/02/2023*



*Accident Rue André Mercier à
l'intersection de la Rue de Chérisy
31/10/2023*

VIE PRATIQUE

❖ MAIRIE

Horaires d'ouverture au public Vous pouvez contacter la mairie téléphoniquement
Mme. Lucie ROUSSELLE vous accueille Tous les jours sauf le mercredi matin au

Le lundi de 10h00 à 12h00
Le mercredi de 16h00 à 18h30
Le vendredi de 16h00 à 18h00

☎ 03.21.48.18.60

Ou par email :

mairie@visenartois.fr

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur Christian THIEVET

Tous les 2^{ème} samedis de chaque mois de 10 h à 11 h ou sur Rendez-vous en Mairie.

❖ LA POSTE VOUS INFORME



LA POSTE

La Poste de VIS EN ARTOIS, vous accueille

❖ Horaires du bureau

Mardi au vendredi de 13h30 à 16h00
Samedi de 9h30 à 12h00

❖ Heures de la levée du courrier

Du lundi au vendredi 17 h 00
Le samedi 12 h 00



Mme Audrey CHARDOT au guichet de la poste de Vis-En-Artois

❖ SERVICE PUBLIC.FR

1^{er} site de l'administration publique.

On y trouve les Cerfas, (certificat d'immatriculation, permis de conduire et contrôle médical, permis de construire, déclaration préalable)

❖ INSCRIPTION RENTREE SCOLAIRE 2024

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 se dérouleront du lundi 22 janvier 2024 au vendredi 23 février 2024.

Les dossiers d'inscription sont à retirer au secrétariat de mairie aux horaires d'ouvertures habituels.



❖ Nouveau service d'information : PANNEAU POCKET



LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.



2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le ❤️ situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris. Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur **app.panneaupocket.com**
BONNE UTILISATION !



Disponible sur **App Store** 

DISPONIBLE SUR **Google Play** 

DISPONIBLE SUR **AppGallery** 

❖ SITE INTERNET

Retrouvez toutes les informations relatives à la vie de la commune

Adresse du site : <https://www.visenartois.fr/>



❖ RECENSEMENT DU SERVICE NATIONAL

☞ Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est désormais tenu(e) de se faire recenser à la mairie de son domicile, dans le mois de son anniversaire.

Se présenter à la Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement lui sera remise.



Attention, conservez ce document qui sera indispensable pour établir vos dossiers d'examen, concours, permis de conduire, etc.

❖ CONCILIATEUR DE JUSTICE

**Monsieur PROT reçoit en Mairie sur rendez-vous chaque 3^{ème} mercredi du mois à partir de 14h00.
Téléphone : 03.21.48.18.60**

❖ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES D'ARRAS

Assistante sociale : Madame DANOUN

03.21.15.21.00

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

❖ PERMANENCE DE MONSIEUR LE DEPUTE

Monsieur Emmanuel BLAIRY

Permanence parlementaire : 32 route de Péronne - 62450 – BAPAUME

☎ : 03.66.12.02.85

Email : emmanuelblairy.parlementaire@gmail.com

❖ PERMANENCE DE MESSIEURS LES SENATEURS

Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE

Email : jm.vanlerenberghe@senat.fr

Adresse Sénat : Casier de la Poste, 15 Rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06

Monsieur Jean-Pierre CORBISEZ

Email : senateurcorbisez@gmail.com

Permanence parlementaire : 18B Rue A. Delobelle – 62223 – ATHIES

❖ PERMANENCE DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Pierre GEORGET

Contact mail : georget.pierre@mairie-vitryenartois.fr

Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY

Vice-présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Contact mail : messeanne.grobelny.benedicte@pasdecals.fr

❖ TRI SELECTIF – ORDURES MENAGERES

Le jour de collecte est le mercredi matin
Suivant le calendrier distribué que vous pouvez télécharger sur :
[La Collecte à domicile | Osartis-Marquion \(cc-osartis.com\)](http://LaCollecteàdomicile.Osartis-Marquion.cc-osartis.com)

❖ COLLECTE DES ENCOMBRANTS



La collecte des encombrants est modifiée.

Afin d'éviter un encombrement de la chaussée et de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins :

La collecte des encombrants se déroulera sur rendez-vous

Au 0 800 10 25 35

Ou sur le site internet de la Communauté de Communes :

<https://www.cc-osartis.com/gestion-des-dechets>.

❖ NOUVEAUX HORAIRES DE LA DECHETTERIE

A compter du 2 janvier 2024, la déchetterie de **VIS EN ARTOIS** sera ouverte selon les horaires suivants :

- **Période d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :**
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
Les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Période d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre) :**
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
Les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

❖ EAU



Pour tous dysfonctionnements, fuites, demandes de relevés de compteur, pour changement d'occupant, il convient de vous adresser directement à Noréade :
Tél. : **service clientèle 03.27.99.80.50 – service technique 03.27.99.80.20 –**
www.noreade.fr

❖ FERMETURE DU RESEAU CUIVRE EN TELEPHONIE

La fermeture commerciale des offres sur réseau cuivre aura lieu le **27 janvier 2025**. Plus aucune prestation d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange ne sera commercialisée.

La fermeture technique des offres sur réseau cuivre aura lieu le **27 janvier 2026**. Toutes les prestations d'accès à la boucle locale cuivre d'Orange devront avoir été résiliées par chaque opérateur. Les usagers, particuliers comme professionnels, devront migrer vers le réseau fibre

Optique, ou selon les cas, vers une solution alternative, afin de conserver l'usage de leurs services.

❖ TRANSPORT A LA DEMANDE

Le TAD est à la disposition des aînés, il permet d'effectuer des déplacements non professionnels dans le périmètre de la Communauté de Communes. Pour cela, il suffit d'appeler la centrale au **03.21.600.613**, entre 9h et 12, la veille du déplacement.

DEFIBRILLATEUR



Le défibrillateur est à votre disposition. Il se trouve dans le hall d'entrée de la salle polyvalente.

Pour y accéder, prendre la clef d'entrée qui se trouve à l'extérieur dans un coffret rouge à droite de la porte.

Quelques numéros utiles

MEDECIN DE GARDE	03.21.71.33.33
PHARMACIE DE GARDE	0 825.74.20.30
SAMU (en cas d'urgence vitale)	15
SAMU SOCIAL	115
CENTRE ANTI POISONS	0 800.59.59.59
CENTRE DES GRANDS BRÛLES	03.20.44.56.10
SOS MAINS	0 826.20.95.75
POMPIERS	18 ou 112 d'un portable
GENDARMERIE DE VIS EN ARTOIS	17
VIOLENCES CONJUGALES	3919
ALLO ENFANCES EN DANGER	119
MALTRAITANCE AUX PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	3977
VIOLENCE/HARCELEMENT A L'ECOLE	0 800.59.11.11
France VICTIMES 62	03.21.71.62.00
URGENCE SECURITE GAZ	0 800 47 33 33

Le 114 est le service public d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasique

Comment contacter le 114 ?

Plusieurs moyens de contacter Urgence 114 : via l'application, le site internet ou par SMS.

- Sur notre application Urgence 114 à télécharger sur votre store**
URGENCES 114
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store
- Sur notre site internet : urgence114.fr**
- Par échange SMS avec 114 en destinataire**
• Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114. Passé 1 min sans réponse, renvoyez un SMS.

Icons representing hearing and speech: a hand with a red slash, a hand with a red slash and a speech bubble, a hand with a red slash and a speech bubble, and a red cross.

LES INFORMATIONS DIVERSES

❖ RECENSEMENT DE LA POPULATION

Suite à l'enquête de recensement de 2019 à 2023 dans notre commune :

Population totale au 1^{er} janvier 2021 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2024 : 660
(Hors caserne de gendarmerie)

❖ DEMATERIALISATION DES CARTES NATIONALES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 1^{er} semestre 2022, les cartes nationales d'identité et les passeports sont délivrés dans un processus dématérialisé.



Dans la Communauté de Communes Osartis Marquion, seule la commune de Vitry-en-Artois disposera de la station biométrique permettant la délivrance des titres d'identité.

Toutes les démarches se feront par internet, saisie du dossier et prise de rendez-vous pour la prise d'empreinte en mairie.

↪ **Votre carte d'identité est-elle à refaire ?**

Avant d'engager la réédition d'une carte, sachez que, même si la date de validité est dépassée, le titre d'identité peut encore être valable. Depuis le 1^{er} janvier 2004, la durée de validité des cartes des personnes majeures est prolongée à 15 ans (même si la carte mentionne 10 ans).

Le renouvellement d'une carte ayant entre 10 et 15 ans sera accepté uniquement si vous vous rendez à l'étranger. Pour les mineurs, la durée de validité reste à 10 ans.

↪ **Comment en faire la demande ?**

Pour effectuer un titre d'identité, il sera indispensable de faire une pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Il vous sera alors demandé de créer un compte personnel, de saisir l'état civil et l'adresse. Imprimer votre pré-demande ou le cas échéant notez précieusement le numéro de pré-demande qui vous sera ensuite attribué, et qu'il faudra communiquer en mairie.

Pour rappel vous trouverez en fonction de votre situation la liste des documents à fournir :

↪ **Pour une demande de passeport :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

↪ **Pour une demande de carte nationale d'identité :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>

Une fois que vous aurez réuni tous les documents, vous pourrez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie de Vitry-en Artois.

❖ HABITAT – CONSTRUCTION

🔑 Maison individuelle et garage



- ⇒ 19 demandes de certificat d'urbanisme
- ⇒ 9 demandes de déclaration préalable de travaux
- ⇒ 3 demandes de permis de construire

Vous avez la possibilité de consulter à tout moment l'état d'avancement de l'instruction de votre demande d'autorisation de construire.

- ⇒ Contacter le site Internet de la DDE du Pas de Calais
www.pas-de-calais.equipement.gouv.fr

Autorisations d'urbanisme : Décret paru au JO du 05/01/2016 avec une entrée en vigueur au 06/01/2016. Les autorisations d'urbanisme sont désormais valables **3 ans** au lieu de 2 ans. De plus, ce délai pourra être prorogé d'un an, non plus une seule fois mais **2 fois**. Ces dispositions s'appliquent aux autorisations en cours de validité à la date d'entrée en vigueur du décret.

Quelle autorisation pour quel type de travaux ?

Avant de commencer votre projet de construction ou d'aménagement, il faut compléter un dossier à déposer en Mairie.

🔑 **Déclaration préalable :**

- ❖ construction d'un garage ou d'une dépendance entraînant la création d'une surface de 5m² à 20m²
- ❖ Transformation du garage de l'habitation en pièce à vivre sans limite de surface
- ❖ Modification de l'aspect extérieur de la construction (pose de velux, changement de fenêtres...)
- ❖ Aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment
- ❖ Construction d'une piscine de plus de 10 m², non couverte ou dont la couverture a une hauteur inférieure à 1.80m
- ❖ Agrandissement d'une habitation existante, en zone urbaine, s'il y a création de 40 m² maximum...
- ❖ Clôture tant en façade que côté cour

🔑 **Délivrance de permis :**

- Construction d'un nouveau bâtiment > à 20m²
- Agrandissement d'une construction existante > à 40m²
- Transformation d'un rez-de-chaussée d'une maison en cabinet médical dans une habitation en modifiant une fenêtre en porte
- Réalisation de travaux sur un immeuble inscrit au titre des Monuments Historiques...

🔑 **Aucune formalité :**

- Pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires
- Pour les travaux de < à 5m²
- Pour l'aménagement d'un grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir...

L'administration procède chaque année aux contrôles des nouvelles constructions et vérifie en Mairie les déclarations enregistrées.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**

• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET
CHANGEMENT DE MENUISERIES
EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**

• < 100 m² ouverte : **DP**

• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**

• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE,
CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 20 m² : **DP**

• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

• < 5 m² : **aucune formalité**

• < 40 m² : **DP**

• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².

• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

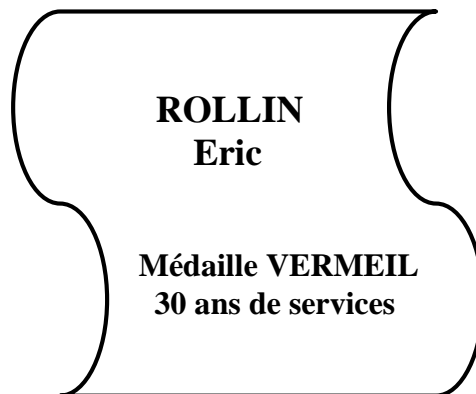
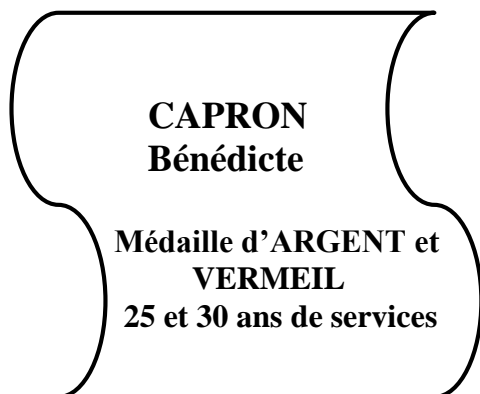
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- ✓ Monsieur et Madame DEROUBAIX Rue de Chérisy
- ✓ Monsieur et Madame JENSENS Rue de Chérisy
- ✓ Monsieur MERCIER et Madame CREPEULANDT Rue André Mercier
- ✓ Madame SAMIN Rue de Verdun
- ✓ Monsieur ANSELIN et Madame CALLE Rue de l'Offusée
- ✓ Madame LALIN SLIVA Résidence la Petite Sensée
- ✓ Monsieur et Madame LEDENT Résidence la Petite Sensée
- ✓ Monsieur et Madame BOUQUET Rue André Mercier
- ✓ Monsieur PECRO et Madame DINGREVILLE Rue de Chérisy
- ✓ Monsieur COUSIN et Madame HUMEZ Rue André Mercier

DES VISSOIS A L'HONNEUR



TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR

♥ Gaëlle GLUMA et Julien HERRERO
Mariés le 08 avril 2023

♥ Aurore ROUSSELLE et David CARPENTIER
Mariés le 27 mai 2023

♥ Blanche BOISLEUX et Edouard DAMBRINE
Mariés le 10 juin 2023

♥ Marianne LAVAUX et Pierrick LHERMITTE
Mariés le 23 septembre 2023



PACS

♥ Sophie DEMOEN et Bruno BAUDRIN
Le 4 Décembre 2023

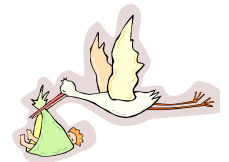
♥ Margaux HUMEZ et Victor COUSIN
Le 5 décembre 2023

♥ Véronique VISEUX et Fabrice PECRO
Le 5 décembre 2023



LES NAISSANCES

- ☯ Maé DESMONS né le 28 janvier 2023
- ☯ Eléna MAZUREK née le 15 mars 2023
- ☯ Yllan LANSELLE né le 5 avril 2023
- ☯ Olivia POISSINGER née le 5 mai 2023
- ☯ Jeanne SEILLIER née le 16 mai 2023
- ☯ Louis BENOIST né le 31 août 2023
- ☯ Baptiste GODART VANNOBEL né le 11 novembre 2023
- ☯ Evy JENSEN née le 12 novembre 2023
- ☯ Mathilde CAMPARDOU née le 22 novembre 2023



UNE PENSEE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTES

INHUMATION au cimetière de Vis en Artois.

Madame Marie-Thérèse LALIN, décédée le 10 mai 2023 à l'âge de 83 ans.

Monsieur Alain PESIN, décédé le 21 août 2023 à l'âge de 67 ans.

Monsieur Pierre HERMANT, décédé le 13 septembre 2023 à l'âge de 92 ans.

Madame Monique KADDOUR, décédée le 25 octobre 2023 à l'âge de 83 ans.

Monsieur Léonce DEVIS, décédé le 23 décembre 2023 à l'âge de 89 ans.



INHUMATION dans une autre commune (Personnes nées ou ayant habité à Vis-en-Artois)

Mme LAIGLE Monique, née à VIS EN ARTOIS, décédée le 31 janvier 2023 à HELFAUT à l'âge de 89 ans.

Mme BAUDRIN Gisèle, née à ARRAS, décédée le 2 février 2023 à CROISILLES à l'âge de 95 ans.

M. FORTUNATO Tavio, né à VIS EN ARTOIS, décédé le 8 février 2023 à ETERPIGNY à l'âge de 94 ans.

M. DIEVAL Charles, né à CALONNE RICOUART, décédé le 9 avril 2023 à ARRAS à l'âge de 94 ans.

M. MARTIN Denis, né à VIS EN ARTOIS, décédé le 21 avril 2023 à LA ROCHE SUR YON à l'âge de 73 ans.

Mme VENEL Gislaine, née à VIS EN ARTOIS, décédée le 1^{er} juillet 2023 à BOULOGNE SUR MER à l'âge de 69 ans.

M. HURET Charles, né à VIS EN ARTOIS, décédé le 2 août 2023 à LAMBRES LEZ DOUAI à l'âge de 84 ans.

Mme HENOCH Argentine, née à VIS EN ARTOIS, décédée le 16 novembre 2023 à FERRIERE LA GRANDE à l'âge de 91 ans.

M. TEILLAUD Denis, né à VIS EN ARTOIS, décédé le 4 décembre 2023 à CANNES à l'âge de 84 ans.

Mme Jani SROKA, née à VIS EN ARTOIS, décédée le 26 décembre 2023 à CROISILLES à l'âge de 94 ans.

Une pensée particulière pour Monsieur Léon GAUTIER

Hommage au dernier vétéran français du débarquement Léon GAUTIER, décédé le 3 juillet 2023 à l'âge de 100 ans.

NOUVELLES ACTIVITES ET SERVICES

- ❖ « **LE LONGCHAMP** » vous propose un nouveau service : « dépôt de pain » par la boulangerie « O' Fournil » d'Ecoust Saint Mein.
- ❖ Création d'une nouvelle association : si vous avez du temps libre, envie de rencontrer d'autres personnes pour des activités de jeux, travaux manuels, sorties culturelles, randonnées, contactez Annie, Denise-Marie, Marie-Pierre au 57 Rue André Mercier.

REMERCIEMENTS

☞ À « **Six horticulture** »



Pour le fleurissement lors des différentes cérémonies.

☞ À « **Carrefour Contact Vis** »

Pour le pain offert à la soirée beaujolais et les lots pour la tombola pour la fête de Noël.

☞ À « **Monsieur Damien NISON** »

Pour son accompagnement au piano des enfants lors de l'inauguration des écoles.

☞ À « **nos amis Canadiens militaires et familles** » qui se sont à nouveau déplacés du Canada pour assister à l'inauguration du mémorial.

☞ Aux « **familles** » qui ont accueilli nos amis Canadiens.

☞ À « **toutes celles et ceux** » qui se sont impliqués dans la conception du bulletin (photos, textes...)

☞ À « **Monsieur Jean-Guillaume DEROUBAIX** »

Pour la création de « TV FLASH VIS EN ARTOIS » sur Youtube et tout particulièrement le reportage vidéo de l'inauguration du mémorial des 350 soldats Canadiens et des feux de Saint Jean.



[TV FLASH VIS EN ARTOIS - YouTube](#)

☞ À « **Krys Cyril DELANNE à Arras et Duisans** »

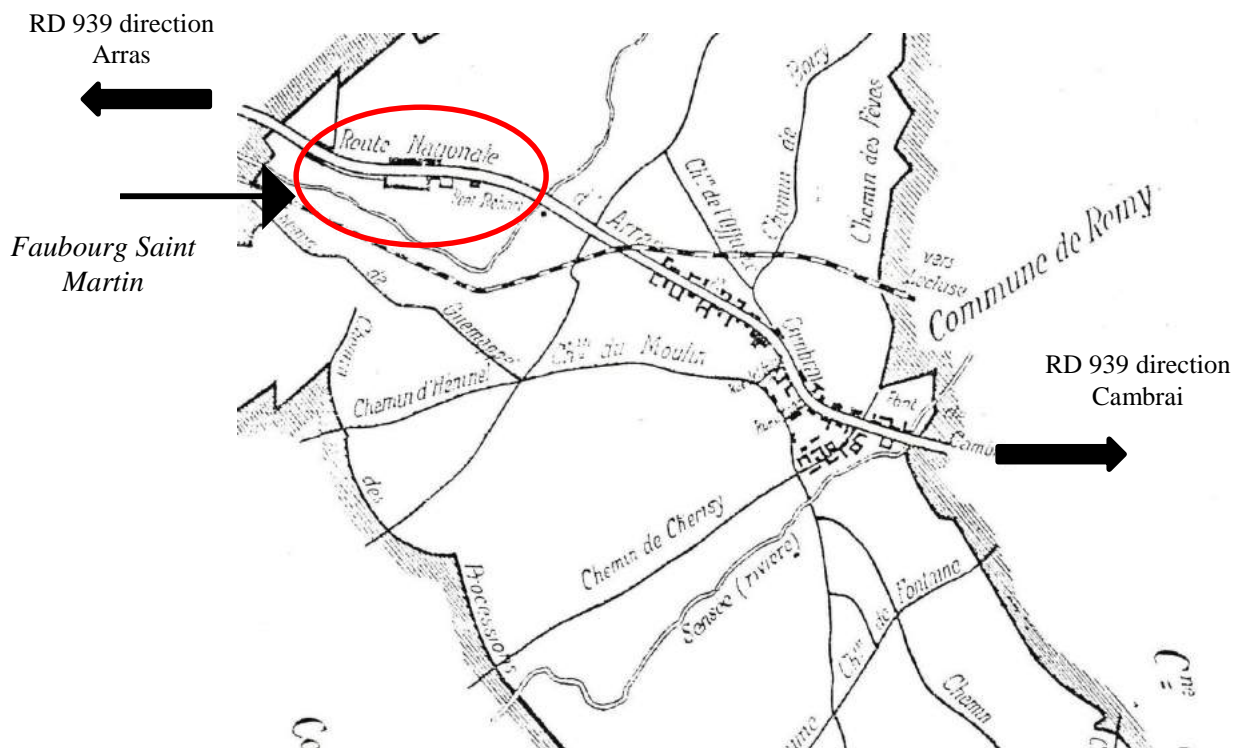
Pour les deux bureaux offerts l'un dans la nouvelle salle périscolaire et l'autre à la bibliothèque.

☞ À « **la boulangerie MOCQUANT** »

Pour les nombreuses années aux services des habitants.

NOTRE PAGE HISTORIQUE...par Philippe DEGROOTE

Conseiller délégué aux commémorations



* Le faubourg Saint-Martin *

Le faubourg Saint-Martin était un quartier de la commune de Vis-en-Artois, qui existait avant la première guerre mondiale et qui se situait sur la nationale 39 (ancienne voie romaine Boulogne-sur-Mer – Bavay aujourd'hui Départementale 939) à la sortie de la commune en direction d'Arras.



Dans cette direction, juste avant de franchir le pont dit « à trois Gueules », étaient construites des maisons le long du cours d'eau « Le Cojeul ».

A l'époque, en reprenant la nationale 39, et en remontant la côte, nous entrons dans le faubourg St-Martin.



Apparaissent les premières maisons de chaque côté de la route, dans lesquelles étaient logés principalement les ouvriers et employés de la sucrerie qui se situe en arrière-plan.

Sucrerie Pirckher et Dumont. (Extrait de la monographie de la commune par monsieur Oswald LECIGNE, instituteur en 1911 depuis 21 ans, originaire de Lestrem 59)

« Par arrêté en date du 25 mars 1857, M M. Caron, Cuvillier et Cie ont été autorisés à établir une distillerie au pont du Val. En 1862, ces industriels changèrent la distillerie en fabrique à sucre. Cette sucrerie appartient à Rohart François et Cie en 1870, à Dupuich-Cochon et Cie en 1884, à Dupuich-Pavy en 1887, à Herbeline et Pirckher en 1882 et Pirckher et Dumont en 1896 ; Depuis 1892, l'usine est complètement transformée ; elle a aujourd'hui un outillage perfectionné qui permet de travailler annuellement vingt à vingt-cinq millions de kilogrammes de betteraves ».



Employés et ouvriers de la sucrerie, en 1911, habitant Route Nationale (rue André Mercier) :

- CAILLERET Anatole, né en 1873, surveillant.
- CAUDRON Aimé, né en 1878, domestique.
- CHOPIN Jean, né en 1858, domestique.
- COUPEZ Léon, né en 1885, journalier.
- COUPEZ Rosa, née en 1883, journalière.
- DEREUX Louis, né en 1856, ouvrier.
- DOLLEZ Hector, né en 1866, contremaître.
- DOLLEZ Marcel, né en 1897, ouvrier.
- EDOUARD Zéphir, né en 1872, maréchal ferrant.
- FOULON Jean-Baptiste, né en 1863, ouvrier, beau-frère de CAILLERET Anatole.
- HALLADE Eugène, né en 1873, mécanicien.
- HÉQUET Armand, né en 1895, employé de bureau.
- HÉQUET Léandre, né en 1891, employé de bureau.
- LALAIN Maria, née en 1889, ouvrière.
- MASSAIN Désiré, né en 1872, ouvrier.
- STRIQUE Clovis, né en 1886, cocher, gendre de DEREUX Louis.
- VILAIN Jules, né en 1863, comptable.

Rue de Chérisy :

- PEUGNET Charles, né en 1869, journalier.
- PEUGNET Ernest, né en 1897, journalier, fils de PEUGNET Charles.
- VASSEUR Hubert, né en 1880, surveillant de sucrerie.

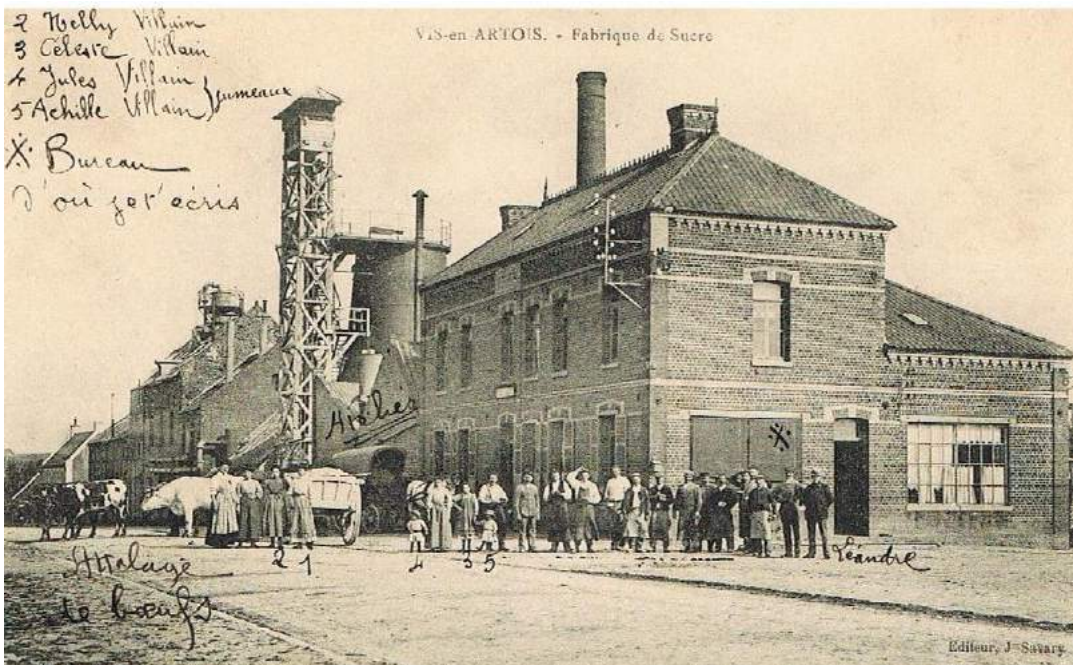
Rue d'Enfer (rue de Verdun) :

- DEREUX Anicet, né en 1877, ouvrier.
- LEMAIRE Anatole, né en 1878, ouvrier de sucrerie.

Rue de la Longue Borne (rue du 19 mars 1962) :

- LEMAIRE Siméon, né en 1877, journalier.
- LEMAIRE Edmond, né en 1895, journalier, frère de LEMAIRE Siméon.

Cette liste n'est pas exhaustive, en effet tout le personnel de l'usine ne réside pas obligatoirement dans les habitations, Route Nationale, à proximité de l'usine ou dans la commune. D'autres ouvriers ou employés peuvent venir des communes voisines, ainsi que les chefs de l'entreprise : monsieur François Fleury Joseph ROHART habitait Wancourt, monsieur Paul Jules Léon PIRCKHER résidait à Monchy-le-Preux. Cette « fabrique », que les Alliés de la Première Guerre Mondiale, appelait « St. Rohart Factory » sur toutes les cartes d'état-major, a été utilisée, au vu de son importance et de sa position, comme point de repère et de cible de tir par l'artillerie canadienne lors de l'Offensive des 100 jours à partir de fin août 1918.

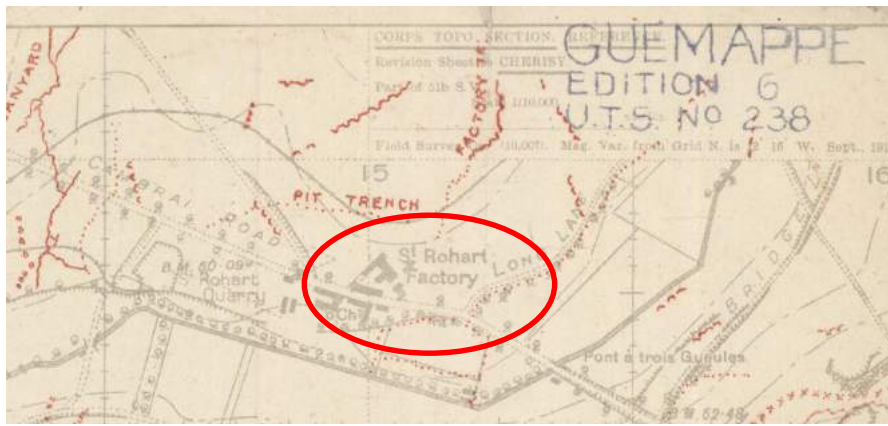


38 maison in habitée

Route nationale

187	Vilain	Jules	1863	Honnoucourt	id	chef	comptable	Propriétaire
188	Moity	Marie	1867	id	id	femme	répand	"
189	Vilain	Julia	1870	id	id	enfant	couturier	Patron
190	Vilain	Nelly	1893	Vis-en-Artois	id	2 ^e	épouse	id
191	Vilain	Céleste	1896	2 ^e	id	2 ^e	répand	"
192	Vilain	Fernande	1901	2 ^e	id	2 ^e	id	"
193	Vilain	Raymonde	1904	2 ^e	id	2 ^e	id	"
194	Vilain	Jules-Henri	1907	2 ^e	id	2 ^e	id	"
195	Vilain	Achille	1907	2 ^e	id	2 ^e	id	"

(Archives Départementales du 62 – Recensement 1911 – 5/17)



« La Fabrique » sur la Route Nationale venant d'Arras



« La Fabrique » après les bombardements. En arrière-plan la commune a subi le même sort.

LES COMMEMORATIONS

☞ Le 19 mars 2023 – Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

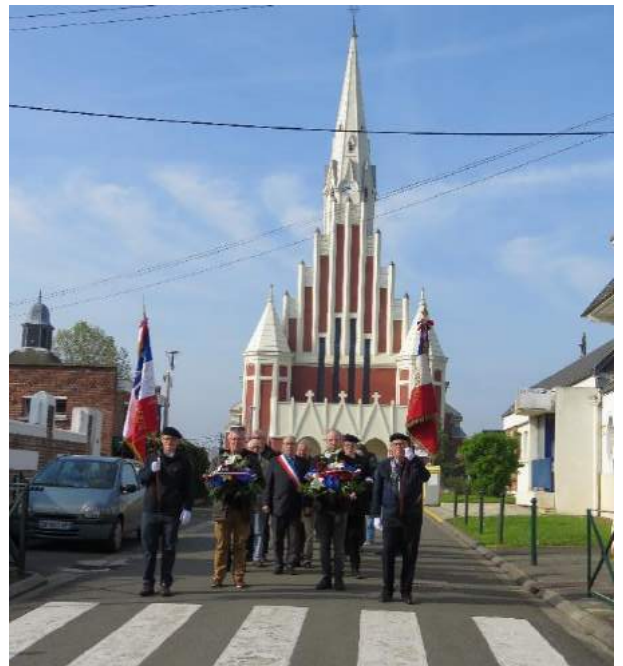


En l'absence du Président, Monsieur Claude BACHELET, souffrant, la cérémonie a eu lieu à Chérisy, en présence de M. VISENTIN, Maire de Chérisy, (Hélène DECAUDIN, la secrétaire du comité de Vis), des élus et porte-drapeaux des autres communes membres.

☞ Le 30 avril 2023 - La cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Le rendez-vous était donné sur le parvis de la Mairie.



Les porte-drapeaux en tête du cortège.



*Dépôt de gerbe à la Stèle André Mercier
En présence de M. Régis MERCIER neveu d'André MERCIER et du Major PRUVOST*



Dépôt de gerbe au monument aux morts

☞ Le 8 mai 2023 - Cérémonie commémorative de la fin de la guerre 1939-1945



Dépôt de gerbe de M. le Maire accompagné du lieutenant PILATO et des enfants de la commune



A la salle polyvalente, M. le Maire remercia tout particulièrement le Lieutenant PILATO Commandant de la Communauté de Brigades de Vis en Artois, M. Dominique DARCHEVILLE, M. François LAISNE porte- drapeaux, Mme. Carine KUMPS garde d'honneur de Notre Dame de Lorette pour leur participation.

☞ **Le 3 juillet 2023 – Suite à l'appel au rassemblement de tous les citoyens par l'association des Maires visant à témoigner notre refus de chaos et de la violence, en soutien aux élus et aux équipements publics attaqués (écoles, mairies) dans le cadre des émeutes urbaines de fin juin**



☞ **Le 14 juillet 2023 – Fête Nationale**



M. le Maire déposa la gerbe de la commune puis les enfants ayant participé au centre de loisirs ont déposé la gerbe qu'ils ont confectionné.





Allocution de Monsieur le Maire.



Remise des dictionnaires anglais/français aux élèves qui entrent au collège.

*BAILLY Joachim,
BENTEUX Louis,
DOUSSELAERE Chloé,
SANTERNE Firmin,
PERU Mathieu,
AVIEZ Eden,
PAX Elise.*

☛ **Le 02 septembre 2023 : INAUGURATION DU MEMORIAL DES 350 SOLDATS CANADIENS MORTS SUR LA COMMUNE EN 1918.**



Arrivée et défilé du Piquet d'honneur du 41^{ème} régiment de transmission de DOUAI.



Les cornemuseurs : à gauche Sasha MATHEW et les 3 sonneurs du « NA FIZ DILEAS »



Une importante délégation de porte-drapeaux.



Allocution de Monsieur le Maire en présence de Laurent reconstituant canadien en tenue d'époque.

Extrait :

... Ce Mémorial est un message vibrant et intemporel de gratitude et de reconnaissance envers ces héros qui sont partis trop tôt, mais qui restent à jamais présent dans nos cœurs et nos esprits. Ils nous rappellent la valeur inestimable de la liberté, de la paix et de la démocratie, et nous incitent à bâtir un monde meilleur, inspiré par leur exemple.



Remise du fanion par le Cameron Highlanders of Ottawa sur lequel est brodé le blason de la commune.



Monsieur le Maire accompagné du capitaine Jean-Michel LABY, Commandant Adjoint de la Gendarmerie Départementale d'Arras et du lieutenant Edouard PERNEY, du régiment de transmission de DOUAI.



Dépôt de gerbe à la Stèle NUNNEY par le Colonel Paul GAUTHIER, représentant le Cameron, accompagné de Roger LAPLANTE de la fondation du Cameron et de Philippe DEGROOTE, conseiller municipal.



M. Jean-Pierre CORBISEZ, Sénateur du Pas de Calais, Mme. Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY Vice-présidente du Département et M. Pierre GEORGET Conseiller Départemental Délégué, Président de la Communauté de Communes OSARTIS-MARQUION, Maire de Vitry en Artois.



Mme. Valérie BINCE STUART, Présidente de l'association « le Coquelicot » et le jeune Sacha FRANCOIS, lauréat du prix BeeverBrook 2023.



Mme Sabine VAN HEGHE, Sénatrice du Pas de Calais



Lieutenant-Colonel Katherine BADHAM-THORNILL, officier de liaison représentant le gouvernement britannique



Bénédition du Mémorial par le capitaine Gerson FLOR, pasteur de l'Eglise Luthérienne du Canada et aumônier des Forces Armées Canadiennes



Lecture de l'acte du souvenir en français par Marie HOUVIEZ et en anglais par Emma BENQUET.

Interprétation du « Last Post » par Claire REGOST et chant des hymnes nationaux du Canada et de la France par Faustine.



Salutation très cordiale entre M. le Maire et le Lieutenant-Colonel Daniel KUCHERHAN, attaché de défense, Adjoint de l'Ambassade du Canada.

En fin de cérémonie, la délégation canadienne au complet.



☞ **Le 16 octobre 2023 – minute de silence pour M. Dominique BERNARD, victime du terrorisme le vendredi 13 octobre 2023**



☞ **Le 11 novembre 2023 – Cérémonie de l’armistice de 1918**

La cérémonie de commémoration a débuté à Haucourt au Vis en Artois British Cemetery and Mémorial en présence de nombreux habitants à la fois de Vis-en-Artois et de Haucourt.



Dépôt de gerbe, Monsieur le Maire accompagné du représentant du Commonwealth et du lieutenant-colonel Christopher JACKSON attaché à l’Ambassade du Canada.



Dépôt de la gerbe du Commonwealth au monument aux morts, par M. Christian ANDRZEJEWSKI représentant le Commonwealth et de la gerbe de la commune par M. le Maire et les enfants.



Dépôt de gerbe à la Stèle de l'aviateur Rowland Murray WILSON-BROWNE dans le cimetière communal, en présence de M. Le Maire, le Lieutenant-Colonel Christopher JACKSON, M. Philippe DEGROOTE, M. Daniel LADRIERE et M. Christian ANDRZEJEWSKI.



Dépôt de gerbe et recueillement au mémorial des 350 soldats canadiens et à la Stèle Claude NUNNEY.



Monsieur et Madame MCKENZIE ont fait expressément le déplacement du CANADA sur les traces de leur aïeul qui figure sur le Mémorial et dont la Stèle est située dans le British Cemetery Vis en Artois à Haucourt.



Discours de M. Le Maire et de M. le lieutenant-colonel Christopher JACKSON de l'ambassade du Canada



Salutations très cordiales entre M. le Maire et le Lieutenant-Colonel Christopher JACKSON, ancien commandant du Régiment du Cameron Hihglanders of Ottawa, qui a ratifié le droit de cité en arrière-plan. Ce dernier permet au Régiment de devenir le Régiment d'honneur de notre Commune et lui permet de défiler en tenue et en armes.

Les manifestations organisées dans la commune

☞ Le 22 janvier 2023 – Cérémonie des vœux



Allocution de M. le Maire retraçant les principales réalisations de l'année 2022 et les projets futurs.



Lors de la cérémonie, M. le Maire a remis le diplôme du travail à Madame Bénédicte CAPRON, accompagné d'un joli bouquet de fleurs.



Mme. Bénédicte MESSEANNE-GORBELNY, Vice-Présidente du Département dressa les actions entreprises par le Département, en faveur des communes et félicita la municipalité pour les nombreuses réalisations et projets de la commune



☞ Le 31 mars 2023 – Inauguration des écoles



Accueil à la salle d'honneur de la mairie de Monsieur le Préfet du Pas de Calais.



Dévoilement de la plaque inaugurale par M. le Maire en présence de M. Jacques BILLANT, Préfet du Pas de Calais ; Mme. Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Vice-Présidente du Département ; Mme. Mabrouka DHIFALLAH, Conseillère Régionale et de Mme Colette BONNETAT, inspectrice de l'éducation nationale.



Coupe du ruban inaugural par Monsieur le Préfet.



Visite des salles de classes : Monsieur le Préfet, Monsieur le Sénateur et Monsieur le Maire



Projection du montage vidéo réalisé par M. Simon DEGEUSER.



Chant d'accueil des enfants de la classe de Madame LOURDAUX accompagnés au piano par M. Damien NISON.



Allocution de M. le Maire



Extrait du discours de M. le Maire

... c'est presque une restauration à neuf qui correspond pratiquement au centenaire de notre Ecole.

La réhabilitation globale de l'école a nécessité plus de deux années d'études et une année d'intenses travaux en période post-covid.

C'est un groupe scolaire dorénavant entièrement rénové et modernisé.

Je veux ici remercier les enseignants, les élèves et leurs parents d'avoir supporté les gênes inévitables de cette période, même si tout a été fait pour les diminuer au maximum.



Madame Mabrouka DHIFALLAH, Conseillère Régionale, représentant Monsieur Xavier BERTRAND Président de la Région.



Madame Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, Vice-Présidente du Conseil Départemental du Pas de Calais, représentant Monsieur Jean-Claude LEROY Président du Conseil Départemental du Pas de Calais.



Madame Colette BONNETAT, inspectrice de l'éducation nationale d'Arras 2.



Monsieur Alain PLACE, Directeur du RPI SENSEE COJEUL.



Intervention de Monsieur Jacques BILLANT, Préfet du Pas de Calais.



En fin de cérémonie, M. le Maire a mis à l'honneur Mme. Evelyne BOURBON, agent d'entretien des bâtiments communaux et tout particulièrement des écoles depuis 15 ans, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

☞ Le 10 avril 2023 – Chasse à l'œuf

Toujours un moment de joie pour les enfants et les parents lors de la chasse aux œufs dans l'espace vert à côté de l'Eglise.



☞ Le 30 avril 2023 : Repas des aînés

Roger, de nouveau a organisé le repas servi avec l'équipe municipale

Au menu :

Joyeuse mise en bouche, consommé d'Argenteuil, foie gras de canard accompagné de son Chutney de figues et de son toast tiède, fondant de pintadeau farci à la Normande pomme Calvados, gratin dauphinois et ses légumes de saison, trou normand, assiette de fromages de nos régions, gâteau aux trois chocolats, le prince noir et sa suite...



Un tour de table des invités





L'animation était assurée par Fred Music et Rosa, artiste, qui interprète Annie CORDY.





Monsieur le Maire remercie Roger pour l'organisation du repas des aînés.



M. le Maire a honoré le doyen et la doyenne de l'Assemblée, Monsieur Paul DERON et Madame Danielle ARDAENS.



M. le maire remercie les cuisiniers pour cet excellent repas.



Remise du brin de muguet à tous les invités.

☞ **Le 3-4-5 juin 2023 : vide-grenier - la ducasse**

*De nouveau, plus de 100 exposants ont participé à ce vide-grenier.
Chacun, à son poste pour l'accueil et le placement.*



Rue de l'Église



Restauration et buvette



Rue de Verdun



Rue du 19 mars



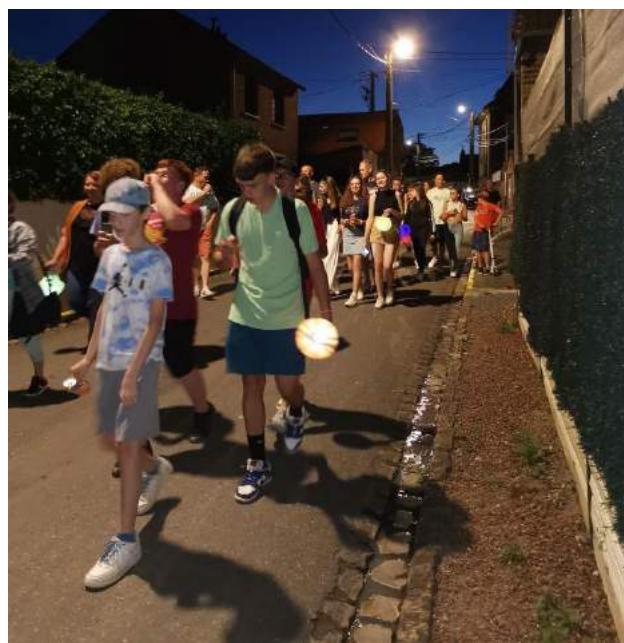
Les tours de manèges et jeux gratuits pour les enfants de la commune sont venus clôturer le week-end de la ducasse.

☞ Le 24 juin 2023 : Les feux de la St Jean

Cette année le barbecue a été installé devant la salle polyvalente et les tables positionnées sur la Place, l'animation était assurée par Fred Music.



Benoît et Eric au barbecue.



Après la restauration et la distribution de lumignons, l'ensemble des participants ont défilé dans les rues du 19 mars et d'Hendecourt pour se rendre à la plateforme du terrain de foot et assister à l'embrasement du bûcher.



Les vissoises et vissois toujours très nombreux pour l'embrasement de l'énorme bûcher.

☞ Le 31 octobre 2023 : HALLOWEEN

C'est à la nouvelle salle périscolaire que s'est déroulée la petite réception des enfants lors de la fête d'Halloween. Tous étaient ravis de l'initiative du Comité des Fêtes.



☞ Le 05 novembre 2023 : SALON DU BIEN-ÊTRE

Le deuxième salon a su capter son public.



☞ **Le 11-12 novembre 2023 : Exposition de cartes postales, d'objets et de livres de guerre par Monsieur Jean-Louis USMIAL**



Chris SMITH, Australien, est venu visiter l'exposition. À l'occasion, M. le Maire lui a offert le livre « les fantômes ont les mains chaudes de Michel Gravel » et le remercia pour la réalisation du panneau en l'honneur des 28 enfants de Vis morts pour la France au cours de la Grande guerre, symbolisés par des coquelicots fabriqués en laiton sur lesquels sont inscrits le nom de chaque soldat.



De nombreux vissoises et vissois ont eu plaisir à s'imprégner de l'histoire de notre commune.



Des objets d'arts réalisés à partir de munitions et ouvrages de guerre étaient également exposés.

Ci-contre, une boîte de « Visoids » fabriquée au laboratoire G. Bertin à Vis en Artois (pharmacie de l'époque).

Dragées rafraîchissantes recommandées aux fumeurs.

☞ Le 18 novembre 2023 : soirée beaujolais

Ambiance détendue et chaleureuse à la soirée beaujolais animée musicalement par Simon DEGEUSER.



☞ Le 16 décembre 2023 : colis de Noël des Aînés



*Préparés par Roger et distribués par l'équipe municipale et les membres du CCAS.
Toujours un joli colis offert aux 84 aînés de la commune.*



La distribution a commencé chez Monsieur Albert THIEVET, doyen de la commune. Né à Vis en Artois, il est âgé de 93 ans, a repris l'exploitation de son père Paul et a exercé le métier d'agriculteur éleveur jusqu'à sa retraite.

☞ Le 16 décembre 2023 : Noël du personnel communal



*Monsieur le Maire a remercié l'ensemble du personnel communal :
Eric, Benoît, Lucie et Delphine
Et leur a offert un joli panier garni !*

☞ Le 17 décembre 2023 : Arbre de Noël pour tous les enfants de la commune

Comme il est de coutume, tous les enfants de Vis scolarisés à partir de 2 ans à Vis en Artois ou dans d'autres établissements ont été invités à écrire une lettre au Père Noël qui est venu avec une hotte bien garnie de jouets. Merci à Laurence et Nathalie d'avoir transmis la lettre des enfants au Père Noël et de l'avoir aidé à la distribution des cadeaux.



Les clowns Paulo et T'champi ont fait rire aux éclats petits et grands !



Après le spectacle et le tirage de la tombola, le Père Noël a remis à chaque enfant, jouets et friandises

☞ Le 22 décembre 2023 : Ouverture de l'Eglise Saint Martin à l'occasion des fêtes de Noël.



Les enfants suivant le catéchisme ont pu découvrir la jolie crèche installée dans le chœur de l'Eglise.



Vous pouvez découvrir l'Eglise rénovée sur Youtube :

CALENDRIER DES FETES

CEREMONIES - MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PREVUES EN 2024

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISEE PAR
JANVIER 2024			
Dimanche 21 janvier	Cérémonie de présentation des vœux	Salle polyvalente	Municipalité
MARS 2024			
Dimanche 3 mars	Randonnées VTT Cyclo Marche	Salle Polyvalente	VMV
Dimanche 10 mars 2023	Repas des aînés	Salle Polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
AVRIL 2024			
Lundi 1 ^{er} avril	Chasse à l'œuf	Espaces Verts Eglise	Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 28 avril	Cérémonie du souvenir des Déportés	Stèle André Mercier Monument aux Morts	Municipalité
Mardi 30 avril	Assemblée Générale	Salle polyvalente	VMV
MAI 2024			
Mercredi 8 mai	Cérémonie commémorative fin de guerre 1939 - 1945	Monument aux Morts	Municipalité
JUIN 2024			
Samedi 1 ^{er} juin	Vide grenier - fêtes foraines		Municipalité et Comité des fêtes
Dimanche 2 juin	Fêtes foraines	Place Jules Viseur	Municipalité et Comité des fêtes
Samedi 29 juin	Feux de la Saint-Jean	Salle Polyvalente Aire plane	Municipalité et Comité des fêtes
JUILLET 2024			
08 juillet au 02 août	Centre de loisirs	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 14 juillet	Cérémonie Commémorative de la prise de la Bastille	Monument aux Morts Salle polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
OCTOBRE 2024			
Samedi 5 octobre	Moules Frites	Salle Polyvalente	Municipalité et Comité des fêtes
Samedi 12 octobre	Repas dansant	Salle Polyvalente	VMV
NOVEMBRE 2024			
Lundi 11 novembre	Cérémonie Commémorative de l'Armistice de 1918	Monument aux Morts	Municipalité
Samedi 23 novembre	Soirée beaujolais	Salle polyvalente	Municipalité et comité des fêtes
DECEMBRE 2024			
Lundi 2 décembre	Réunion des associations / calendrier des fêtes	Salle polyvalente	Municipalité
Dimanche 15 décembre	Arbre de Noël	Salle polyvalente	Municipalité
Samedi 21 décembre	Colis des Aînés	Commune	Municipalité et CCAS

*Inauguration du mémorial des 350 soldats
canadiens morts sur le territoire de la commune en*



*En présence de Monsieur
Christophe MARX, sous-préfet
du Pas de Calais, Secrétaire
Général de la Préfecture.*